

Financement : IDA

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°C003/2023/PPF-PAEDCAT/MEBF/DG/DAF**

**RECRUTEMENT DE CONSULTANT (BUREAU D'ETUDE) CHARGÉ DE L'EVALUATION DES BESOINS EN NORMES AU NIVEAU NATIONAL**

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le « Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat, au Développement des Compétences et à l'Adoption Technologique (ECOTEC), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds au titre des dépenses autorisées pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement de consultant (bureau d'étude) chargé de l'évaluation des besoins en normes au niveau national.

L'objectif général de la mission du consultant est d'évaluer les besoins en normes et certification au niveau national surtout au niveau des chaînes de valeur retenues pour le Projet. De manière spécifique, il s'agira de :

- identifier en collaboration avec les acteurs du secteur socio-économique, les normes à élaborer, qui prennent en compte leurs préoccupations en termes de santé, de qualité et de sécurité des consommateurs ;
- Aider à identifier les normes internationalement admises en rapport avec les préoccupations des acteurs ;
- proposer un plan d'actions pour l'élaboration, la documentation et la validation des normes identifiées ;
- proposer une stratégie de promotion des normes afin qu'elles soient connues de tous les acteurs et d'adoption des nouvelles normes auprès des MPME en vue d'assainir le marché, les rendre plus compétitives à travers l'amélioration de la qualité de leurs produits et services ;

La durée de la mission est estimée à quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables.

Le Directeur Général de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso invite les consultants (bureaux d'études) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. :

Les consultants (bureaux d'études, groupements de bureaux) intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission, notamment :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- une présentation générale du consultant ;
- avoir une expérience avérée dans les missions de normalisation ;
- avoir au moins réalisé une étude similaire dans la collecte des informations de ce genre ;
- une présentation du personnel clé disponible et mobilisable pour la mission.

**NB : Seules les références des 7 dernières années attestées par des pièces justificatives (attestations de bonne fin accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats) seront prises en compte pour la présélection.**

La sélection sera basée sur la qualification du consultant, conformément à la clause 7.38 du règlement de la passation des marchés par les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) –Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, juillet 2018 et novembre 2020).

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations à l'adresse ci-dessous :  
Direction Générale de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso  
11 BP 379 Ouagadougou 11, Avenue de Lyon - Tél. : 25 39 80 60/61 – Fax : 25 39 80 62,  
E-mail : [dg@me.bf](mailto:dg@me.bf) ou [ibrahim.samake@me.bf](mailto:ibrahim.samake@me.bf)

Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français et devront être déposées sous plis fermés un (01) original et une (01) copies au plus tard **le 14 juillet 2023 à 9 heures 30 minutes** (heure locale), à l'adresse suivante : Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés, sis au deuxième étage du siège social de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso, situé à Ouagadougou, où les termes de références complets de la mission peuvent être consultés tous les jours aux heures ouvrables du lundi au vendredi.

En cas d'envoi par la poste, les frais d'expédition seront à la charge du candidat et la MEBF ne sera pas responsable de la non réception ou du retard dans la réception des expressions d'intérêt. **La MEBF se réserve le droit de ne pas donner une suite à ce présent avis.**

L'enveloppe extérieure des plis devra porter le nom et l'adresse complète du consultant ainsi que la mention suivante : « **Manifestation d'intérêt pour la sélection de consultant chargé de l'évaluation des besoins en normes au niveau national** ».

Le Directeur Général

**Karim OUATTARA**